

233**LE CHIFFRE**

Hier, le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Marc Hansen a signé une convention pluriannuelle avec le Fonds national de la recherche (FNR). Pendant la période 2014 – 2017, l'État soutiendra les activités du Fonds à hauteur de 233 millions d'euros, qui s'ajoutent aux 854,4 millions d'euros que l'État investira directement dans l'Université et les centres de recherche publics.

Dans le cadre de son contrat de performance, le FNR poursuivra trois objectifs : promouvoir la qualité et l'excellence scientifique, renforcer la recherche engendrant un impact économique et social, renforcer l'efficacité et la durabilité du système de la recherche publique luxembourgeoise (investir dans le capital humain).

Pour accompagner les jeunes

Pour faire face à l'inactivité des 16-24 ans, le gouvernement a officiellement lancé, hier, la Garantie pour la jeunesse. Son objectif : guider les jeunes vers la vie active.

Une entrée dans la vie professionnelle, un retour à l'école ou en formation professionnelle et un projet d'activation. Voici les trois «trajectoires vers la vie active» proposées par la Garantie pour la jeunesse et destinées aux jeunes âgés entre 16 et 24 ans, qui étaient 2 026 (11,4 %) inscrits à l'Adem en mai dernier.

De notre journaliste
Guillaume Chassaing

Prends ton avenir en main. Nous sommes à tes côtés! Tel est le slogan de la Garantie pour la jeunesse, lancée officiellement, hier au Luxembourg, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, et le ministre de l'Éducation nationale,

de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch.

Ce dispositif est issu d'une recommandation du Conseil de l'Union européenne, datant du 22 avril 2013. Son objectif vise à lutter contre le chômage des jeunes en proposant à tous les moins de 25 ans, qu'ils soient inscrits au chômage ou non, une offre de qualité (un emploi, un apprentissage, un stage ou un complément de formation) dans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi.

«Cette Garantie pour la jeunesse ne garantit pas un travail, prévient Nicolas Schmit. Mais, elle garantit un accompagnement individualisé tout au long du parcours des jeunes vers la vie active en leur

permettant de s'orienter, se qualifier, se requalifier. Elle offre également aux jeunes une expérience professionnelle comme un stage, un apprentissage, une formation et aussi un emploi.»

➤ Trois trajectoires, quatre phases

Ce «parcours vers la vie active» peut se faire selon «trois trajectoires» en fonction du profil du jeune et de ses intentions. Il y a tout d'abord, la trajectoire axée sur l'emploi: l'Agence de développement de l'emploi (Adem) propose de définir et de réaliser avec le jeune, les étapes, les aides et les formations pour lui permettre de prendre le chemin vers un emploi stable. La deuxième trajec-

toire est centrée sur l'école. L'Action locale pour les jeunes du Service de la formation professionnelle accompagne le jeune qui envisage un retour à l'école à la suite notamment d'un décrochage scolaire (en 2010/11, 1888 jeunes – dont 644 sont considérés comme des décrocheurs scolaires permanents – ont quitté le secondaire sans avoir obtenu de qualification).

La troisième trajectoire est axée sur un «projet d'activation». Le service national de la jeunesse se concentre sur les jeunes qui ne savent pas vraiment quel sens donner à leur vie, et tout particulièrement les jeunes dits NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation).

Pour chacune de ces trajectoires, quatre phases sont établies. Phase 1: prise de contact et d'information du jeune auprès des organismes. Phase 2: l'orientation, le jeune est dirigé en fonction de son souhait (trouver un emploi, retourner à l'école, définir un projet d'activation). Phase 3: l'ouverture d'un dossier, le jeune et l'organisme paraphent un contrat formel «Garantie pour la jeunesse», et c'est à partir de ce moment-là que le délai de quatre mois débute. Phase 4: la mise en œuvre, elle se fait en collaboration entre l'organisme et le jeune.

L'Agence pour le développement de l'emploi, entre autres, n'a pas attendu le lancement officiel pour mettre en place la «Garantie pour la jeunesse». Depuis mars, les antennes de Luxembourg et Esch-sur-Alzette de l'Adem ont signé «768 conventions Garantie pour la jeunesse», dixit Gaby Wagner, la directrice adjointe de l'Adem. «Et, 108 personnes ont trouvé un emploi.» L'Adem a également renforcé ses effectifs, et onze employés sont désormais dédiés à ce dispositif pour véritablement individualiser cet accompagnement. Selon les chiffres de l'Adem, 2 026 jeunes, âgés de moins de 25 ans, étaient au chômage en mai dernier (11,4 %). Ils pourront désormais bénéficier de cette Garantie pour la jeunesse. L'objectif global est que, dans les premiers mois, les besoins d'environ 75 % de la population cible soient satisfaits.

«Ce dispositif est une prise de responsabilités des politiques et l'ensemble des acteurs envers le chômage des jeunes, affirme Claude Meisch. Mais aussi une prise de responsabilités des jeunes vis-à-vis de l'emploi.»

Plus d'informations sur
www.jugendgarantie.lu

UNIVERSITÉ

Accord UNI-LIS

L'université du Luxembourg (UNI) a paraphé, hier, un accord avec le Luxembourg Income Study (LIS), un centre de recherche en matière de sciences sociales et dont la principale mission est de piloter des analyses socio-économiques. Cet accord s'inscrit dans le cadre du développement de la coopération existante entre l'UNI et le LIS dans les domaines de la recherche, et de l'enseignement de la formation des chercheurs. Le partenariat prévoit notamment l'élaboration de projets de recherche communs et la mise en place de programmes d'échange et de formation pour les collaborateurs des deux institutions, ainsi qu'un accès privilégié aux données du LIS pour les chercheurs de l'UNI.

TOURISME

Accor s'engage

Hier, Accor Luxembourg a signé le code de conduite pour la protection des enfants dans le cadre du tourisme et des voyages. Les signataires de cet instrument international, créé en 1996 par le réseau ECPAT, s'engagent à joindre leurs forces pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants à travers plusieurs critères tels que la mise en place de politiques et procédures ainsi que des formations pour le personnel.



Selon Nicolas Schmit (à d.), la Garantie pour la jeunesse «permet aux jeunes de s'orienter, se qualifier, se requalifier et elle leur offre également une première expérience professionnelle».

Photo : François aussems



Un nouveau visage à la Chambre : celui de Gérard Anzia, 47 ans.

Photo : Isabella Finzi

L'ingénieur Anzia à la Chambre

La députée Christiane Wickler renonce à son mandat pour se consacrer à ses affaires. Gérard Anzia la remplace.

Coup de tonnerre au sein de la fraction du parti écolo déi gréng : la députée Christiane Wickler a officiellement annoncé son retrait de la vie parlementaire, hier, alors que la décision était déjà dans les tuyaux depuis mercredi. Raison invoquée? L'impossibilité de concilier vie professionnelle et familiale avec son mandat de députée. La directrice du groupe de centres commerciaux PallCenter (NDLR : présents à Oberpallen, Erpeldange, Pommerloch, Steinsel, Heiderscheid, Strassen) a dû opérer, selon ses dires, un choix qui lui trottait dans la tête depuis trois mois déjà.

Selon la désormais ex-députée, «choisir c'est renoncer». La version officielle veut que Christiane Wickler «ne regrette en aucun cas son engagement politique pour déi gréng, bien au contraire». En effet, la femme d'affaires compte bien continuer à soutenir le parti, dans sa volonté de réformer, durablement, le pays.

Mais «les deux, c'est trop», a-t-elle déclaré, avant d'ajouter que la frustration de ne pas pouvoir gérer de front ses employés et son mandat politique ne l'aurait certainement pas épanouie.

➤ Un successeur venu des ONG écologistes

Si elle affirme encore ne pas vouloir renoncer à sa carte de membre du parti, elle réfute également l'idée selon laquelle elle ne se serait présentée aux dernières élections législatives qu'en vue d'aller à la pêche aux voix, elle qui dispose de nombreuses relations dans les milieux économiques.

Quoi qu'il en soit, son successeur se nomme Gérard Anzia, 47 ans, ingénieur de formation et échevin d'Useldange depuis 2011, après avoir été conseiller communal pendant 6 ans. S'il n'est pas le candidat ayant récolté le plus de voix (NDLR : 2 560 suffrages) sur la liste Nord des verts après

Christiane Wickler – 2^e derrière Camille Gira – il doit son entrée à la Chambre à cause du lien de parenté entre le député Claude Adam et Fränk Thillen (3^e) qui interdit à ces derniers de siéger en même temps. Et force est de constater que la parité hommes-femmes ne sera plus de mise au sein de la fraction de déi gréng...

Également professeur à l'Atert-Lycée à Redange depuis 1992, Gérard Anzia a sans contestation possible la fibre écolo pour avoir été actif au Mouvement écologique et à la Ligue luxembourgeoise de protection de la nature et des oiseaux (Natur- a Vulleschutzliga). «De par mes engagements politiques précédents, mon entrée à la Chambre des députés constitue une suite logique dans ma carrière», a relevé Gérard Anzia qui sera assermenté le 10 juillet.

Claude Damiani